

# PLU : la ville va s'expliquer avec le préfet

Vendredi soir, le conseil de rentrée de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, avec un ordre du jour allégé, n'a suscité aucun débat. L'animation est venue d'une intervention de François Nicourt, adjoint à l'urbanisme, en fin de séance. Il a transmis une information de la préfecture du Loiret concernant le Plan local d'urbanisme (PLU). Par un courrier en date du 6 août dernier, émanant des services de l'urbanisme et de l'aménagement, la préfecture avait émis un avis défavorable sur le projet de PLU pryvatain, et ce pour plusieurs raisons.

*« Nous avons décidé d'entrer dans une analyse des arguments de l'État dont certains semblent discutables, a estimé François Nicourt. Nous retravaillerons avec l'agence d'urbanisme et notre juriste. »* Avant d'indiquer que le sujet ne serait plus évoqué tant que cette phase de travail ne serait pas terminée.

Thierry Cousin, le maire de Saint-Pryvé, a ajouté qu'un rendez-vous était fixé avec le préfet pour la semaine prochaine. *« Ce qui nous est opposable,*

*c'est le problème d'inondabilité. On veut nous faire anticiper le nouveau PPRI (Plan de protection des risques inondables), qui ne sera effectif que dans trente ou quarante mois et qui rendrait complètement inconstructible la zone des Quinze-Pierres ».* La municipalité remodelera le pro-

jet en fonction de cette entrevue avec le préfet. Si elle l'estime nécessaire, elle lancera une enquête publique. *« Comme quoi, il y a à la Préfecture des gens qui travaillent même en août! »*, a conclu Thierry Cousin avec ironie.

Ch. M.

27 SEPT 2010